

Communiqué de presse

17 janvier 2006

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



UNION
COUVERTURE
PLOMBERIE



CAPEB
L'Artisanat du Bâtiment



UNION
CLIMATIQUE
DE FRANCE



Solaire thermique, les professionnels s'engagent pour promouvoir l'appellation Qualisol

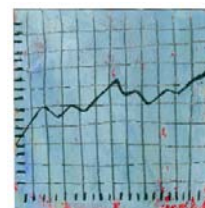
Alors que le marché des énergies renouvelables ne cesse de croître, la CAPEB (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), ENERPLAN, (Association professionnelle de l'énergie solaire), l'UCF (Union climatique de France - FFB), l'UNCP, (Union nationale couverture plomberie - FFB) et le SER (Syndicat des énergies renouvelables) créent l'association Qualit'EnR. Elle a pour vocation de fédérer, autour d'une démarche qualité, les entreprises d'installation de systèmes à énergies renouvelables. Ainsi Qualit'EnR assurera désormais la promotion de l'appellation Qualisol. Après l'avoir développé durant 6 ans, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) transfère la propriété de cette appellation à l'association Qualit'EnR.

Des professionnels s'engagent pour les énergies renouvelables

La montée en puissance du marché des énergies renouvelables et en particulier du solaire thermique en France d'une part, les efforts menés par les professionnels pour améliorer rapidement les conditions de l'offre de produits, d'installation et de services dans ce secteur d'autre part, ont créé une nouvelle dynamique : les constructeurs comme les installateurs sont à présent prêts à gérer eux-mêmes Qualisol. C'est ainsi que s'est créée **l'association Qualit'EnR**

La CAPEB, ENERPLAN, l'UCF, l'UNCP et le SER vont désormais fédérer autour d'une démarche qualité les entreprises qui installent des systèmes utilisant des énergies renouvelables.

Cette implication commune pour gérer l'appellation Qualisol est un premier pas. **L'association Qualit'EnR interviendra progressivement pour la mise en œuvre de démarches similaires, dans les domaines du photovoltaïque, du bois énergie et de la biomasse...** et structurer ainsi le développement des autres filières renouvelables.



Le marché du solaire en 2005 Dernières tendances 100 000 m² installés

Chauffe-eau solaires individuels
plus de 14 000 installations
65 000 m²

Systèmes solaires combinés
plus de 1 800 installations
24 000 m²

Eau chaude collective
plus de 15 000 m²

Qualisol pour des installations solaires de qualité

Créée par l'ADEME en 1999 dans le cadre du Plan soleil, **l'appellation Qualisol fédère aujourd'hui un réseau national de plus de 9000 installateurs**. Qualisol est aujourd'hui synonyme de qualité pour l'installation d'un nombre croissant de chauffe-eau solaires individuels et de systèmes solaires combinés (production conjuguée d'eau chaude sanitaire et de chauffage).

La marque est reconnue et clairement identifiée par la profession et les installateurs Qualisol sont désormais présents sur l'ensemble du territoire national.

Tout comme la certification des équipements et systèmes solaires, elle est considérée comme un instrument efficace de promotion de la qualité des prestations solaires, pour l'installation de chauffe-eau solaires individuels et de systèmes solaires combinés en maison individuelle.

Qualisol a fortement contribué à l'expansion spectaculaire du marché du solaire thermique en France métropolitaine ces six dernières années, tout en favorisant l'émergence d'une filière professionnelle mature, à même de répondre à la demande.

Solaire thermique, un marché en croissance continue

Le Plan soleil, Qualisol, la certification de matériels, le crédit d'impôt pour le développement durable et les énergies renouvelables, l'implication des collectivités territoriales... sont autant de facteurs qui ont permis au marché du solaire de croître en continu depuis 1999.

Pour la seule année 2005, le marché a quasiment doublé par rapport à 2004, avec plus de 100 000 m² installés en métropole (72,3 MWh). Au total, depuis 1999 et grâce au Plan Soleil, c'est une capacité de plus de 176 MWh qui aura été installée, soit plus de 250 000 m² de capteurs.



Le Plan soleil

- Mené par l'ADEME, le programme Plan Soleil 2000/2006 a pour objectif de développer le solaire thermique en France métropolitaine.
- Le Plan Soleil associe la sensibilisation du public à un effort de formation et de qualification des réseaux d'installateurs.
- Le Plan Soleil concerne :
 - les immeubles d'habitation collective et bâtiments tertiaires (eau chaude sanitaire) ;
 - l'habitat individuel (chauffe-eau solaire, système solaire combiné).

- **Relations presse ADEME**
Campagne « Faisons vite. Ça chauffe »
Hélène Saint-Raymond
helene.saint-raymond@tbwa-corporate.com
tél : 01 49 09 85 77

- **Contact presse Qualiit'EnR**
Richard Loyen
Tél : 06 19 28 54 10
qualit.enr@wanadoo.fr

L'ADEME en bref

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous la tutelle conjointe des ministères de l'Ecologie et du Développement durable, de l'Industrie et de la Recherche. Elle participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. L'agence met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aide à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.
www.ademe.fr